

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Du lundi 26 janvier 2015



Présents : Olivier BERNARD, Laurence CALIN,
Christian CARETTE, Frédéric FERE, Isabelle GAGO,
Priscilla JOUTY GARCIA, Claude GUICHET,
Denis JACOTOT, Alexandre LUMINET,
Patrice MANCEAU, Patrizia MOYEUX, Manuela PINSON, Philippe
RABAUX, Jean-Luc ROYER, Patricia THIBault.
Absents :
Secrétaire : Isabelle GAGO

La séance est ouverte à 19 heures.

Approbation du dernier compte-rendu

Le Conseil Municipal approuve le dernier compte-rendu.

Convention ERDF

Le service périscolaire va installer des nichoirs avec les enfants dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires. M. Desbrosses de l'association « Lutte de protection des oiseaux » interviendra pour répondre aux questions des enfants. Cette activité est subventionnée par ERDF. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention qui scelle ce partenariat.

Subvention ski

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 30 € aux enfants de Remilly qui participent aux sorties de ski organisées par le Centre Alpin Français et la mairie d'Arc.

Création d'un poste d'ATSEM

La création d'une classe de maternelle à la rentrée de septembre impose l'embauche d'un Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles pour assister les professeurs des écoles dans leurs activités. Le Conseil Municipal décide la création d'un poste au 24 août 2015 de 29 h 30 annualisées.

Déplacement de la salle des mariages pendant la durée des travaux de la mairie

Le Procureur de la République a autorisé la commune à procéder aux cérémonies de mariage à la salle du Vernois pendant la durée des travaux de réaménagement et de mise en accessibilité aux personnes handicapées de la mairie.

Modification des statuts du Syndicat d'Electrification de Plombières

Le Syndicat d'Electrification de Plombières devient un syndicat mixte fermé pour répondre aux nouvelles réglementations suite à la création de la communauté urbaine du Grand Dijon. Le Conseil Municipal approuve les nouveaux statuts.

Compétence éclairage public

Le Conseil Municipal délègue au syndicat d'électrification de Plombières la compétence optionnelle lui permettant de subventionner et réaliser les travaux d'investissement sur l'éclairage public.

Travaux de voirie 2015

Dans l'attente de connaître les subventions accordées par les nouveaux cantons au titre du Fond Départemental d'Aide aux Communes Rurales, le Conseil Municipal retient la réfection de la route de Vaux sur Crosne à Cessey pour un montant estimatif de 43 000 € HT et la réfection de l'impasse de la Tille pour un montant estimatif de 10 206 € HT au titre des travaux 2015. Lorsque les subventions accordées seront connues et que le budget communal sera établi, le Conseil Municipal décidera des travaux qui seront réalisés cette année.

Travaux voirie 2016

Un plan topographique et une étude d'avant-projet seront réalisés cette année pour la réfection complète de la rue de la Corvée en 2016.

Subventions du Conseil Général

Dans le cadre des travaux de rénovation du bâtiment abritant la mairie et deux logements, le Conseil Municipal sollicite deux aides du Conseil Général, l'une de 7 600 € concernant le logement conventionné du 1 rue de l'Ile, l'autre de 21 350 € concernant la partie mairie.

La séance se termine à 20 h 30.

INFORMATIONS

REVISION DU PLU

Le diagnostic et le rapport de présentation sont consultables en mairie.

A VENDRE BOIS SUR PIED

Nettoyage le long du CD 34 : 3 € le stère
une zone de stockage à Vaux-sur-Crosne : 6 € le stère
Les personnes intéressées s'inscrivent en mairie

COMITE DES FETES

Pour sa première manifestation, le comité de fêtes organise un repas dansant
le samedi 18 avril, salle du Vernois.

En attendant que l'organisation se précise, soyez nombreux à réserver cette date.

Toute association a besoin d'adhérents pour fonctionner, la carte de membre est disponible pour l'année 2015 auprès d'Eric BAUCHET, Pierre-Yves COUSIN, François MILLOT et Maxime ROCHETTE.

Statuts, règlement intérieur et bulletin d'adhésion sont disponibles sur le site internet de la commune.

MOTS CROISES DU BULLETIN MUNICIPAL

Après tirage au sort lors du dernier conseil, M. et Mme GICQUIAUD remportent le lot.
Voici la solution :